

Image not found or type unknown



Condition de soirée privée

Par **raphaelLM**, le **21/02/2008** à **16:11**

bonjour, je suis membre de la corporation des étudiants en médecine de brest , nous souhaitons organiser un gala et vendre des boissons alcoolisé ; rne pouvant obtenir de licence IV nous souhaiterions faire basculer notre soirée en soirée privée mais nous ne connaissons pas les conditions légales précise encadrant les soirées privées; rnen espérant une réponse de votre part rnRaphael